



PRO LOMELA

ASSOCIATION DE SOUTIEN

Aux enfants défavorisés en RDC (Congo)

Pré d'Amont 3

CH - 1748 Torny-le-Grand

www.pro-lomela.ch info@pro-lomela.ch

IBAN: CH21 0076 8300 1149 8920 8

PV de l'Assemblée générale du 29.4.2024 à 20 h., à la salle communale de Middel.

Préambule

Le Président souhaite une très cordiale bienvenue à tous les membres présents- au nombre de 13 - et les remercie d'avoir rejoint le comité pour partager avec lui un agréable moment d'information, de partage et d'amitié. Il déclare l'Assemblée ouverte et cite les membres qui se sont excusés : Ce sont : Mesdames et Messieurs Yvette Robatel, Marie-Hélène d'Autriche, Dr Francis Rime, Julianne Morel, Marina Reinhard, Aline Brahier, Laure Chatton, Jean-Louis et Myriam Raemy.

Ordre du jour (reçu par les membres avec la convocation envoyée le 15 avril)

1. PV de la dernière assemblée
2. Rapport du comité
3. Présentation des comptes 2023, rapport des vérificateurs, approbation et décharge
4. Nomination des membres du comité (renouvellement)
5. Nomination des réviseurs des comptes (renouvellement)
6. Divers

Le mode de convocation et l'ordre du jour n'appelant aucune remarque ou observation, l'assemblée est valablement constituée et déclarée apte à délibérer. Au vu de l'affluence modeste, il n'est pas nécessaire d'avoir des scrutateurs.

1. Procès-verbal de l'AG du 24.4.2023

Ce PV pouvait être consulté sur notre site internet, mais le Président souhaite qu'il soit lu par la secrétaire. Pas de questions, pas de remarques. Le PV est approuvé à mains levées et la secrétaire remerciée pour son travail précis.

2. Rapport du comité

Année après année, nous devons déplorer la poursuite de guerres à différents endroits de la planète. Nous sommes évidemment plus touchés quand un conflit sévit proche de chez nous, comme en Ukraine, car les réfugiés sont nombreux qui trouvent protection en Suisse pour un asile temporaire. Mais hélas, en 2023, un nouveau conflit effroyable s'est ouvert et sévit entre Israël et les Palestiniens de Gaza. A tant d'autres endroits aussi des batailles tuent, blessent, déplacent et appauvrissent tant de gens. Nous avons une pensée compatissante pour l'est de la RDC qui voit des actions de guerre entre des milices, soutenues par les multinationales selon l'Abbé Emmanuel. Appuyées par un pays voisin, ces milices combattent l'armée du Congo pour le contrôle des richesses minières. Le sous-sol du pays est riche, mais l'immense majorité des Congolais sont pauvres. Un récent témoignage provenant d'une organisation humanitaire signale qu'en RDC, plus de 6 millions de personnes ont fui les régions de combats. De plus, en 2023, deux terribles tremblements de terre sont venus semer mort et désolation au Maroc ainsi qu'en Turquie et Syrie. Notre soutien à l'Ecole St-Nicolas ne doit pas nous détourner de l'aide aussi attendue par toutes ces victimes de la nature déchainée et des horreurs guerrières des hommes.

./.

Mais revenons à notre Association.

Tout d'abord, nous avons eu la chance de rencontrer l'Abbé Emmanuel par 2 fois en 2023, en juin et en décembre. C'est important et toujours riche de pouvoir partager les soucis du terrain avec notre fondateur. Comme chaque année, nous avons répondu aux attentes du Centre St-Nicolas. Les salaires ont été versés, à hauteur de Fr 15'070.- pour 15 personnes à plein temps. Les transferts se font en \$ chaque trimestre et le cours du change nous a été plus favorable que l'année dernière.

Grâce à la grande générosité de tous nos membres, marraines, parrains et donateurs, les recettes sont en augmentation. Notre loto nous a laissé un bénéfice de Fr 1'900.- et le Marché de Gambach une belle recette de Fr 870.-. Que tous les joueurs du loto et les sympathiques élèves et parents d'élèves de Gambach soient sincèrement remerciés, ainsi que les donateurs des marchandises mises en vente sur ce marché.

Dans les recettes particulières, il est de notre devoir de remercier la confrérie de l'Immaculée Conception à Romont pour son versement de Fr 1'000.-. A relever également 3 gestes généreux totalisant la belle somme de Fr 2'197.- qui nous ont été faits par des familles à l'occasion du décès d'un membre. Leur geste nous a beaucoup touchés et nous les remercions chaleureusement au nom de nos protégés de St-Nicolas. Les quêtes dans les paroisses de notre UP Ste Marguerite Bays nous ont rapporté Fr 1'135.-, une ressource toujours bienvenue. Merci aux paroissiens pour leur générosité !

Des frais limités au strict nécessaire et une gestion sérieuse ont permis de dégager un résultat encourageant de l'exercice comptable 2023 qui s'élève à Fr 3'321.80. Nous avons pu provisionner Fr 4'000.- pour permettre à l'Abbé de financer l'achat et la pose de panneaux triplex destinés à la fermeture des plafonds des salles, ce qui ravira les élèves de ne plus avoir à supporter jusqu'à 40 degrés sous les toits de tôle. Nous avons prévu aussi une somme importante pour financer les études universitaires d'un bachelier de l'Ecole qui, après son diplôme de formateur en enseignement, sera chargé d'améliorer la qualité des cours dispensés aux élèves des classes supérieures, à Lomela.

Notre site internet, en place depuis le début de nos activités, était devenu obsolète techniquement, mais aussi du point de vue visuel. Ces derniers mois, nous avons travaillé à son amélioration et la nouvelle version avec un nouveau logo est en place. C'est M. Jean-Paul Blanc, notre partenaire et hébergeur qui en est l'auteur. M. Bruno Perriard qui s'occupe de sa mise à jour tout au long de l'année, sa fille Chantal et le comité se sont investis pour que cet outil devienne une vitrine plus attractive de notre association pour tous ceux qui cliquent sur www.pro-lomela.ch. Les membres présents sont eux aussi invités à cliquer !

Le bilan qui totalise Fr 45'216.85 reflète une situation saine et une bonne assise de nos finances, gage de sérieux et de continuité envers nos donateurs et nos bénéficiaires. Au bilan, nous trouvons la réserve statutaire permettant de couvrir une année de charges, notamment les salaires. Les provisions se sont accrues comme expliqué ci-avant ; les frais de formation seront versés, contre justification, au fur et à mesure de l'avancée des études du candidat qui devraient durer au minimum 3 ans.

Le comité est satisfait de tout ce que l'association a pu réaliser durant cet exercice et nous souhaitons aussi que les membres aient agréé les actions menées et le travail accompli en lui donnant décharge tout à l'heure. Tout est possible pour notre comité quand tant de généreux donateurs nous soutiennent tout au long de l'année. Et ce fut le cas en 2023 ! Nous espérons, mieux : nous sommes certains que vous continuerez à nous accorder votre confiance en 2024 afin que nous puissions poursuivre l'œuvre lancée en 2008 par l'Abbé Emmanuel en faveur des enfants défavorisés de Lomela. Un dernier merci à tous ceux qui nous ont offert un don et ont accepté de ne pas recevoir d'accusé de réception durant l'année et de s'être contentés d'un remerciement sincère en annexe de l'attestation fiscale. Vous simplifiez ainsi le travail du comité et évitez des frais d'envoi importants. Enfin, tous les membres du comité sont disposés à poursuivre leur engagement au service de la cause des enfants à Lomela, en 2024.

3. Présentation des comptes 2023, rapport des réviseurs, approbation et décharge

La parole est donnée à Chantal Perriard qui nous présente les différents postes du bilan et du compte de P.P. de 2023. L'exercice affiche un bénéfice de Fr 3'321.80. Les entrées (dons, parrainages, quête dans les paroisses, loto, marché de Noël, dons lors d'un décès) totalisent Fr 28'670.25. Les dépenses pour les salaires se chiffrent à Fr 15'070.- et les frais administratifs demeurent très réduits, soit Fr 295.95. Au bilan, le total s'élève à Fr 45'216.85, les réserves statutaires à Fr 18'000.-, les provisions pour salaires et projets à Fr 12'000.-. Le capital au 31.12.2023 est de Fr 7'749.25, auquel il convient d'ajouter le bénéfice de l'exercice.

Nos vérificateurs, Mme Véronique Piccand et M. Jean-François Chatton, par l'intermédiaire de ce dernier, déclarent avoir vérifié les comptes qu'ils ont trouvés exacts. Ils proposent à l'assemblée de les approuver et d'en donner décharge, avec leurs remerciements, à la caissière et au comité. Ils sont eux-mêmes chaleureusement remerciés par le Président. Il n'y a pas de question de la part des membres présents. Le Président demande alors à l'assemblée de voter l'acceptation de cet exercice comptable 2023 et d'en donner décharge à la caissière et au comité, ainsi qu'à l'organe de contrôle. On passe au vote ; les membres du comité ne votent pas. Acceptation à mains levées et à l'unanimité. Remerciements du Président pour la confiance manifestée par ce vote.

4. Nomination des membres du comité (renouvellement)

Les 5 membres actuellement en poste acceptent de s'engager pour un nouveau mandat de 3 ans au sein du comité. Ce sont : Lucienne Chammartin, secrétaire, Chantal Perriard, caissière, Pierre Marti, vice-président, Michel Péclat, membre. Notre Président n'obtient aucune réponse à sa demande : Y a-t-il d'autres candidatures proposées, les 5 personnes susmentionnées sont réélues par acclamation. Bravo et merci aux élus.

5. Nomination des réviseurs des comptes (renouvellement)

Les deux personnes qui assumaient cette responsabilité jusqu'à ce jour acceptent volontiers de nous rendre ce service pour un nouveau mandat de 3 ans. Ce sont : Mme Véronique Piccand, Payerne et M. Jean-François Chatton, Torny-le-Grand. Avant de passer au vote, le Président s'assure qu'il n'y ait ni remarque, ni opposition ou proposition d'autres candidatures, ce qui est le cas. Les 2 personnes susmentionnées sont réélues à mains levées et à l'unanimité. Bravo et merci aux élus !

6. Divers

Le projet de présenter sur écran le nouveau look de notre site n'a pas pu se concrétiser car la connexion à internet n'a pas été possible malgré les efforts de Pierre et de notre ami Bruno que nous remercions d'avoir apporté son écran et son PC. Mme Catherine Marty demande ce qu'il advient des élèves qui ont terminé leur scolarité obligatoire à Lomela. Chantal répond que c'est difficile de répondre à cette question. Elle a pu constater que certains élèves se dirigent vers les villes et que ce n'est pas sans dangers pour eux. Mme Léa Scaiola fait part de son admiration pour l'Abbé Emmanuel qui se démène depuis des années pour assurer la bonne marche du Centre St-Nicolas. Nous partageons son avis. Le Dr Rime, excusé ce soir, fait savoir qu'il sera prêt cette année encore à solliciter Fr 1'000.- en notre faveur auprès de sa Confrérie. Merci à lui !

La séance est levée à 21 h. Nous prolongeons avec le verre de l'amitié accompagné de douceurs.

Lussy, le 18 mai 2024

Le Président :
Michel Scaiola

La secrétaire :
Lucienne Chammartin